

Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles

Yvon Leclerc, Ph.D.

Volume 14, numéro 2, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044936ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044936ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa

ISSN

1912-0362 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leclerc, Y. (2017). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 14(2), 72–89. <https://doi.org/10.7202/1044936ar>

Résumé de l'article

Les recherches menées par l'auteur durant plus de vingt ans sur l'évolution des territoires l'ont conduit à présenter la culture comme le premier élément à considérer dans le développement urbain ou rural, car elle intègre le respect de l'histoire, le sens du lieu, le patrimoine sous toutes ses formes et les pratiques des habitants. Il a observé que les projets de nature culturelle provoquent des réactions intangibles qui ne sont pas toujours prises en compte dans le développement des territoires. À une époque où les villes et les régions sont en concurrence, la beauté d'un lieu, la fierté et le sentiment d'appartenance qui en découlent sont des facteurs de développement. L'auteur démontre, à partir d'études de cas, la pertinence du recours à une stratégie culturelle, car elle stimule la créativité, l'innovation et la mobilisation des acteurs locaux.

Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles

Par Yvon Leclerc, Ph.D.ⁱ

Résumé

Les recherches menées par l'auteur durant plus de vingt ans sur l'évolution des territoires l'ont conduit à présenter la culture comme le premier élément à considérer dans le développement urbain ou rural, car elle intègre le respect de l'histoire, le sens du lieu, le patrimoine sous toutes ses formes et les pratiques des habitants. Il a observé que les projets de nature culturelle provoquent des réactions intangibles qui ne sont pas toujours prises en compte dans le développement des territoires. À une époque où les villes et les régions sont en concurrence, la beauté d'un lieu, la fierté et le sentiment d'appartenance qui en découlent sont des facteurs de développement. L'auteur démontre, à partir d'études de cas, la pertinence du recours à une stratégie culturelle, car elle stimule la créativité, l'innovation et la mobilisation des acteurs locaux.

Mots-clés : Culture, développement local, artiste, gouvernance urbaine et régionale

Abstract

The research conducted by the author over more than twenty years on the evolution of territories led him to present culture as the first element to consider in urban or rural development, because it incorporates respect for history, sense of place, heritage in all its forms and the practices of the inhabitants. He observed that projects of a cultural nature provoke intangible reactions that are not always taken into account in the development of territories. At a time when cities and regions are competing, the beauty of a place, the pride and the sense of belonging that comes with it are factors of development. The author demonstrates, from case studies, the relevance of using a cultural strategy, as it stimulates creativity, innovation and the mobilization of local actors.

Keywords: Culture, local development, artist, urban and regional governance

Introduction

Dans ce texte, nous proposons une réflexion appuyée par des études de cas et alimentée par la littérature académique, mais aussi guidée par le souci d'interpeller les acteurs de terrain. Une invitation à réfléchir sur la place de la culture dans le développement local, et particulièrement dans celui des villes. L'idée d'entreprendre une recherche sur le rôle de la culture dans le déploiement des territoires vient d'abord de notre expérience vécue à travers plusieurs projets de développement local et communautaire promus par le secteur privé ou associatif. À cet égard, nous avons créé et présidé durant cinq ans l'*Association des Centres locaux de développement du Québec* et été en contact avec de nombreux projets (1998-2003). Nous avons remarqué que chaque fois qu'un projet affichait un contenu culturel ou ce « supplément d'âme » porté par la culture, la population et les acteurs locaux réagissaient émotivement. Peu d'entre eux restaient indifférents à ces projets où les entrepreneurs opèrent dans la sphère affective, s'invitent dans le domaine des sentiments et s'engagent dans les territoires imprévisibles des valeurs personnelles.

Comme on l'exprimera plus loin, nous partons de l'idée que la culture est *sujet* c'est-à-dire moteur de développement. Il s'agit donc moins d'analyser les politiques culturelles au sens strict du terme (voir par exemple les travaux de Breux et Collin, 2007 ; Gattinger et Saint-Pierre, 2011 ; Gauthier et Roy-Valex, 2013), que de replacer la culture parmi les facteurs constitutifs du développement de nos territoires. Le contexte qui est le nôtre surtout, mais non exclusivement québécois, nous permet de considérer la culture comme le fer de lance du développement et de la revitalisation urbaine. L'objectif de ce texte est donc de montrer le caractère fécond d'une approche par la culture du développement local. Pour ce faire, nous procédons à une analyse, à la fois descriptive et historique, qui vise à faire les liens entre les changements globaux et les défis contemporains des villes du Québec.

Au cours des lignes qui suivent, nous revenons dans un premier temps sur l'affirmation de la culture comme un facteur explicatif et un levier de développement des territoires, impliquant un changement de paradigme du développement, et la prise en compte de la culture dans le développement des sociétés. Ce panorama général nous amène ensuite à nous recentrer sur l'échelon local, en explorant les formes du développement culturel, ses conditions locales, ainsi que les éléments déclencheurs qui semblent être favorables à l'impulsion d'un développement culturel. Enfin, nous aborderons les bénéfices et raisons d'être de l'action culturelle, ici considérée comme un facteur de développement dont l'influence est souvent sous-estimée. Ce cheminement nous amènera finalement à identifier, avec les acteurs de terrain, cinq propositions pour des villes culturelles.

1. Un nouveau paradigme de développement

Rappelons que le régime économique issu de la période d'après-guerre, aussi appelée période fordiste ou les Trente glorieuses, misait sur le triangle État, patronat et syndicat. Ce régime a été mis à mal au milieu des années 1970 avec les crises du pétrole. Souvent qualifié de régime post-fordiste, le nouveau modèle de développement qui en a émergé est issu de l'effet combiné des dynamiques de libéralisation et de mondialisation des marchés financiers et de la déréglementation imposée par les politiques néolibérales. Avec comme résultat que les États-nations ont perdu la maîtrise d'un certain nombre de leurs instruments de politique économique (Fillion, 1995). Il s'en est suivi une période de bouleversements politiques, économiques et sociaux qui a fait émerger une quatrième force économique, la société civile.

On s'entend généralement pour définir la société civile comme « *l'ensemble des rapports interindividuels, des structures familiales, sociales, économiques, culturelles, religieuses, qui se déploient dans une société donnée, en dehors du cadre et de l'intervention de l'État* » (voir Giroux dir. 2001). Nous éviterons l'aspect réducteur souvent accolé à la société civile présentée comme le substitut à rabais du désengagement de l'État pour lui préférer le rôle de gisement de créativité, d'innovation et de partenaire du développement durable de nos sociétés contemporaines. Les travaux du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) sont éclairants à cet égard.

C'est en examinant le fonctionnement de l'économie française après la première crise pétrolière (1973) que le fondateur du GREMI, Philippe Aydalot, fit son premier constat : dans le régime fordiste des années 1945 à 1975 ce sont les grandes entreprises qui assuraient le développement économique, mais à compter de la seconde moitié des années 1970, ces grandes entreprises ne semblaient plus en mesure d'impulser l'activité économique territoriale.

Pourtant, paradoxalement, des dynamiques locales surgissaient et des territoires se distinguaient par leur dynamisme, là où on ne s'y attendait pas. Des PME se créaient dans des zones jusque là dévitalisées alors que des bastions industriels tombaient en désuétude (Aydelot, 1986). Se posait alors une question qui ouvrira tout un nouveau champ de recherche : pourquoi certains territoires se développent et innovent, alors qu'ils étaient restés longtemps sous-développés industriellement, tandis que des territoires très industrialisés tombent dans la crise et n'arrivent pas à refaire surface ?

En d'autres termes, selon des chercheurs du GREMI, la logique organisationnelle en germe dans un système économique se déploie non seulement dans l'organisation de la production, mais aussi dans l'espace habité de telle sorte que l'organisation productive et l'organisation territoriale s'appuient l'une sur l'autre et sont étroitement interdépendantes. Cette approche constitue une nouveauté par rapport aux théories antérieures et néo-classiques qui mettaient de l'avant la convergence industrielle et la

localisation des entreprises ainsi que le soutient la thèse de François Perroux (1964) sur les pôles de développement.

Ces recherches ont démontré que l'économie contemporaine n'est plus le seul fait de la recherche/développement effectuée dans la grande entreprise, mais que l'innovation, la créativité sont portées avant tout par le milieu. Elles ont aussi permis à Philippe Aydalot de concevoir une nouvelle théorie du développement local axée sur les *milieux innovateurs* où la présence et la participation des citoyens et des citoyennes occupent une place de choix. Cette théorie, rappelons-le, a été élaborée au milieu des années 1980. Depuis, deux courants économiques se sont développés ; l'un qui favorise l'enrichissement de l'actionnariat – le néolibéralisme, et l'autre qui soutient la réalisation d'objectifs sociaux ou collectifs – l'économie sociale. C'est dans ce dernier courant que se trouvent les nombreuses initiatives culturelles et identitaires qui, souvent, font la différence entre les milieux dynamiques et ceux qui stagnent.

2. Penser la culture dans le développement de sociétés

Dans l'évolution récente du Québec, le facteur Culture (Brault, 2009) a joué, à maintes occasions, un rôle déterminant. Rappelons simplement la publication, en 1948, du *Refus global* par les artistes automatistes et Paul-Émile Borduas, ou encore, l'émeute du Forum causée par la suspension de Maurice Richard, en 1955. Ces deux événements ont sonné le réveil d'une nation soumise et docile qui se retrouvait dans ces manifestations. Le premier s'insurgeait contre l'emprise d'un clergé omnipotent sur la population alors que l'autre révélait l'injustice d'une attitude arrogante envers un héros du stade qui était traité injustement, à l'image de toute la société canadienne-française de l'époque. Les deux correspondaient à l'état d'esprit du moment.

Un autre exemple est celui de la campagne de la nationalisation de l'électricité qui, en 1962, a certes engendré des retombées économiques dont tout le Québec profite encore aujourd'hui. Mais à l'évidence, ses effets sur la culture, sur la capacité de la nation québécoise de construire des œuvres immenses comme Manic V et LG2 ont été tout aussi importantes. Moins de 20 ans après s'être fait dire par des leaders capitalistes anglophones que les Québécois francophones ne seraient jamais capables de construire ces grands ouvrages, René Lévesque aura vu l'expertise des ingénieurs québécois sollicitée partout à travers le monde et particulièrement pour gigantesque barrage des Trois-Gorges.

En lui offrant un défi à sa mesure et en mettant à sa disposition les moyens pour le relever, René Lévesque a démontré que la population québécoise était capable de grandes choses. Les retombées de la nationalisation de l'électricité ne s'évaluent pas qu'avec des indicateurs économiques ; la fierté, le sentiment d'appartenance, le sentiment d'être capable de soulever des montagnes sont des indicateurs culturels qui ne se comptabilisent pas et ne s'achètent pas en pharmacie. Et pourtant, les cas que nous

avons étudiés démontrent qu'ils contribuent de façon tangible au développement de leur milieu.

Plus près de nous, le débat entourant la Charte de la langue française (1977) et la publication de la Politique québécoise du développement culturel (1978) ont confirmé le rôle de la culture dans l'évolution de la société québécoise en élargissant la définition de la culture à l'ensemble des modes d'être, de penser et d'agir de notre société.

3. Le développement culturel au niveau local

La promotion du développement local a toujours été un secteur d'activité important sur le plan municipal. En période post-fordiste, ce secteur d'intervention prend cependant un poids sans précédent. Contrairement aux mesures de promotion économique de cette période qui servaient surtout à attirer des entreprises manufacturières, les mesures récentes misent sur une plus grande variété d'activités économiques : emplois du secteur tertiaire, activités commerciales, entrepreneuriat local, tourisme, etc. Dans tous ces secteurs, on trouve une place grandissante d'activités collectives et associatives, particulièrement dans le domaine culturel et identitaire.

Au sens large, toutes les villes du monde pourraient être qualifiées de culturelles puisque, selon l'UNESCO, elles sont l'expression des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Dans une publication récente, nous en avons retenu quelques-unes qui ont choisi, au Québec et en France, de permettre à leurs artistes et travailleurs culturels de contribuer à leur développement et à leur identité (Leclerc, 2018). Dans cette recherche, nous avons analysé le cas de la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec, ainsi que ceux de Plessisville, de Val-David, de L'Anse-à-Beaufils, de Gatineau et de deux villes françaises, Roubaix et Thiers.

- **Quartier Saint-Roch** (ville de Québec) : À la fin des années 1980, le quartier Saint-Roch était dans un tel état de dégradation qu'il est devenu l'enjeu principal de l'élection de novembre 1989. Le conseil municipal sortant a été remplacé par une nouvelle équipe qui a adopté, dès son arrivée, une stratégie de développement qui misait sur la place des artistes dans le développement urbain. La revitalisation de ce quartier est souvent citée comme une référence en la matière. Cette étude de cas a été réalisée dans le cadre d'un doctorat en Études urbaines à l'INRS Culture, Urbanisation et Société. (Leclerc, 2015).
- **Plessisville** : La ville de Plessisville possède des terrains de loisirs de chaque côté de la rivière Bourdon ce qui obligeait les enfants à emprunter un pont étroit et dangereux pour les piétons afin de poursuivre leurs activités de l'autre côté de la rivière. La réalisation d'une passerelle par le sculpteur Armand Vaillancourt a provoqué une commotion dans la population avant de devenir un symbole identitaire et un objet de fierté locale.
- **Val-David** : Comme dans bien des municipalités québécoises, le maintien des services de proximité y était un enjeu. Alors que l'épicerie du village était devenue peu rentable et sur le point de disparaître, c'est un véritable partenariat économique et culturel, associant le propriétaire de l'épicerie et l'artiste en arts visuels, René Derouin, qui a permis le retour à la rentabilité et ainsi le maintien de l'épicerie au cœur du village.
- **L'Anse-à-Beaufils** : L'arrondissement de Percé est un village typique de pêcheurs gaspésiens lourdement touché par le moratoire sur la pêche à la morue. C'est la transformation de la vieille usine à poisson en centre culturel qui a relancé la prospérité du lieu.
- **Roubaix** : La ville de Roubaix (France) a obtenu le statut de « Ville d'art et d'histoire » en 2014. Ce statut confirme une stratégie de revitalisation urbaine qui s'appuie sur son histoire industrielle plutôt que de chercher à la dissimuler. Le conseil municipal a misé sur la présence des artistes pour contribuer au développement urbain, qui a d'abord eu un impact social avant d'avoir des effets économiques.
- **Thiers** : Cette ville française a su s'imposer comme la capitale mondiale de la coutellerie en retournant à la mise en valeur de son patrimoine industriel, à son histoire particulière et la création d'un centre d'art contemporain dans une ancienne usine désaffectée. Plutôt que de considérer son passé avec gêne, le conseil municipal a plutôt opté pour la mise en valeur de son savoir-faire artisanal élevé au rang de patrimoine historique.

Nous aurions pu en choisir plusieurs autres à travers le monde. Songeons, par exemple, à certains quartiers de Montréal, comme le Mile-End, le Quartier des spectacles, ou le quartier Saint-Michel avec les Arts du cirque. Mais aussi à Vaudreuil-Soulanges où la médiation culturelle a cimenté une communauté multiethnique. À Saint-Jean-Port-Joli, que les frères Médard, Jean-Julien et André Bourgault ont fait connaître avec leurs sculptures sur bois. À Baie-Saint-Paul, où René Richard a attiré de nombreux peintres de paysage. À Gaspé, où Claudine Roy a invité des skieurs de partout au monde à faire la Grande traversée culturelle de la Gaspésie. À Saint-Élie-de-Caxton, avec les légendes de Fred Pellerin. À Natashquan identifiée à Gilles Vigneault. Et plusieurs autres lieux comme les célèbres fresques de Lyon, les machines articulées de l'Île de Nantes, la concession française de Shanghai, etc. Mais le but de l'exercice n'était pas d'en faire un inventaire. Nous avons plutôt voulu montrer comment certaines d'entre elles ont réussi à se donner un milieu de vie agréable et à se distinguer par des investissements en culture et un soutien aux artistes.

Chaque cas est différent, parce que le résultat de la symbiose entre les habitants, leur territoire et leur histoire est unique. Chaque fois, nous avons pu le constater, les artistes et la culture apportent ce supplément d'âme qui distingue les communautés humaines les unes des autres et contribue à leur renommée et à leur développement sous toutes ses formes. Ce que nous avons constaté, toutefois, c'est que cette forme de développement n'arrive pas toute seule comme la génération spontanée ; un principe mobilisateur doit agir pour que le développement se réalise.

4. Les conditions locales du développement culturel : l'élément déclencheur

Dans chacun des cas analysés, nous avons observé que le changement est survenu grâce à un élément déclencheur : une élection municipale, un leader local, un artiste qui prend les choses en main, etc. Le changement ne survient pas tout seul : selon Lionel Groulx « Les idées marchent... pourvu qu'elles aient des porteurs. » (cité dans Jean, 1999 : 25). On observe également que le gouvernement municipal est un acteur de premier plan en raison de sa responsabilité dans l'aménagement du territoire et de sa proximité avec les acteurs locaux. Du reste, plusieurs nouvelles responsabilités ont été confiées aux gouvernements de proximité au cours du dernier quart de siècle en raison de la difficulté – ou de l'incapacité, affirment certains – des États nationaux à résoudre certains problèmes sociaux. Ce sujet est bien documenté, voir, entre autres les travaux de Benjamin Barber (2013), Edward Gleaser (2011), Richard Florida (2005), et plus généralement ceux du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

Un politologue étatsunien, J. W. Kingdon (1984), a analysé le phénomène de la prise de décision dans le cadre des politiques publiques. Il est arrivé à la conclusion que le

changement survient lorsque se présente une *ouverture favorable* (ou *window of opportunity*), c'est-à-dire un élément déclencheur. Sur les sept cas que nous avons retenus, quatre correspondent assez bien à la notion d'ouverture favorable identifiée par Kingdon, puisque l'élément déclencheur a été l'arrivée d'une nouvelle équipe au conseil municipal. Dans deux autres cas, le changement a été provoqué par un artiste ayant fait valoir son projet, d'une part, et par un citoyen engagé dans son milieu, d'autre part. À Gatineau, il semble évident que l'élément déclencheur pourrait aussi venir du conseil municipal même si plusieurs initiatives récentes émanant d'artistes et de travailleurs culturels pressent le conseil municipal de recourir à une stratégie de développement culturel comme marqueur identitaire pour la ville. Nous avons également constaté que la détermination ou la volonté d'aller de l'avant constituait un élément essentiel du processus. Dans tous les cas d'espèce, la culture et les artistes ont été le facteur de développement ou de revitalisation de leur milieu.

Toutefois, selon Kingdon, avant que l'ouverture favorable ne se présente trois conditions de base sont nécessaires : un problème à résoudre (*problem stream*), une ou des solutions à proposer (*solution stream*) et un compromis acceptable négocié par les responsables politiques (*policy stream*). Néanmoins, même si ces conditions de base sont présentes, le changement pourrait ne pas se produire, conclut-il. Le changement ne survient que si l'élément déclencheur se présente.

Dans les cas que nous avons examinés, à l'exception de Val-David et de L'Anse-à-Beaufils, c'est l'élection d'une nouvelle équipe municipale qui a fait la différence. La volonté d'aller de l'avant s'est incarnée dans une équipe de conseillers municipaux résolue à opérer le changement souhaité par la population. Et chaque fois, le discours public précède l'action. Le déclencheur du changement fait preuve de courage, de détermination et de ténacité. Le changement durable s'effectue par des marathoniens ; la velléité n'a pas sa place ici. En d'autres mots, pour réussir, il ne suffit pas d'essayer, il faut persévérer.

Par ailleurs, le changement durable exige d'être démontré, car il s'opère d'abord dans la sphère publique où les opinions sont multiples. À Plessisville, à Val-David, à Québec, il aura fallu expliquer, deux fois plutôt qu'une, la nécessité d'un changement. Pour réussir la revitalisation du centre-ville de Gatineau, les élus municipaux auraient avantage à s'inspirer des réussites celles du quartier Saint-Roch, de Plessisville, de Val-David et des autres villes que nous avons analysées. Ces élus étaient certes portés par des initiatives de la société civile, mais ils ont entendu et compris qu'il fallait agir.

À Québec, le conseil municipal avait appuyé un consortium étranger qui avait importé un concept qui ne cadrerait pas du tout avec l'histoire et le vécu de la population du quartier Saint-Roch. Celle-ci a jeté le projet aux orties et a montré la porte aux élus municipaux qui proposaient un tel projet. La population n'accepte plus béatement les solutions imposées par le haut. La société civile est organisée et appuyée par des

personnes engagées et instruites, comme on l'a vu dans le quartier Saint-Roch avec l'intervention des étudiants et des professeurs des sciences sociales de l'Université Laval. Mais pourquoi choisir la culture comme facteur de développement ?

5. La culture, facteur de développement

De façon conceptuelle, nous définissons la culture comme *sujet*, comme un facteur de développement plutôt que comme *objet* ou un produit de la culture et de la créativité. Dans le premier cas, elle est considérée comme un investissement alors que dans le second, elle entre dans la catégorie des dépenses de programme. Aux yeux de la population et de bon nombre d'élus municipaux : la perception à l'égard d'une décision de l'administration publique est bien différente selon qu'il s'agisse d'un « investissement » ou d'une « dépense ». Pour un élu municipal plutôt indifférent à l'égard de la culture, investir dans un projet culturel qui pourrait engendrer des revenus à moyen ou long terme n'aura pas la même signification qu'une dépense de programme.

Plusieurs auteurs¹ qui ont mené des recherches sur le sujet affirment que l'action culturelle joue un rôle catalyseur et mobilisateur auprès des habitants de la ville. La culture leur apparaît comme un moyen privilégié pour favoriser le rapprochement ou la convivialité des résidents et stimuler leur capacité créative. Ces auteurs constatent que l'action culturelle agit comme levier auprès des autres activités de la vie urbaine.

De plus, ces mêmes auteurs soulignent que le leadership assumé par la gouvernance urbaine joue un rôle essentiel dans le développement d'un territoire. Ainsi s'attend-on à ce qu'elle définisse des objectifs, planifie des actions et mobilise les acteurs qui vont les concrétiser au moyen de politiques publiques appuyées sur les valeurs intrinsèques de la culture. Ces valeurs et ces concepts stimulent la mobilisation de la base militante citoyenne autour des orientations émises par la gouvernance urbaine.

Par ailleurs, nous avons vu que la Ville, à elle seule, ne peut tout faire. Insistons sur l'importance de reconnaître la participation des groupes ou comités de citoyens à l'œuvre sur le territoire, d'autant plus et d'autant mieux que ces groupes contribuent à créer un climat susceptible de faire naître des idées nouvelles. En outre, nous savons que ces citoyens et citoyennes sont devenus beaucoup plus critiques depuis la démocratisation de l'enseignement et l'arrivée des médias sociaux. Cette tendance s'est renforcée avec l'arrivée de l'économie sociale et solidaire, une économie fondée sur des valeurs humaines qui témoignent de la culture des communautés.

¹ La littérature sur ce sujet est abondante, le lecteur pourra entre autres se référer aux auteurs suivants, en ordre alphabétique : Belley (2003), Brault (2009), Colin, Breux et Poitras (2011), Currid (2007), David (2008), Faure (1998), Florida (2002), L'Allier (2009), Lefebvre (2008), Lucier (2011), Pascual i Ruiz (2008), Saint-Pierre (2002, 2003, 2004), Sibertin-Blanc (2008a, 2008b), Teisserenc (1997), Vivant (2009), Werquin (2006, 2008), Xavier Greffe (1990), Zukin (1995).

6. L'action culturelle et la ville

Dans leur ouvrage intitulé *La culture et le développement local*, Xavier Greffe, Sylvie Pflieger et Antonella Noya établissent un lien entre l'action culturelle et la ville : « la culture améliore l'image du territoire, elle renforce la cohésion sociale, elle suscite une attention accrue des habitants en faveur de leur territoire et elle les incite à y entreprendre des projets » (2005 : 143).

En somme, les politiques de développement des territoires devraient être en mesure de soutenir l'interaction entre les individus, d'encourager la créativité, l'audace et la diversité culturelle.

Dans son livre intitulé *Le quatrième pilier du développement durable : le rôle essentiel de la culture dans les politiques publiques* (2001), le chercheur australien Jon Hawkes explique que la décennie 1990 a connu une évolution rapide de deux concepts appliqués au développement urbain : celui de la culture qui a intégré la dimension anthropologique, et celui de la protection de l'environnement qui s'est muté en celui de développement durable. Rappelons brièvement l'évolution de ces deux concepts au cours du dernier quart de siècle.

À la suite de la publication du rapport Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous* (1987) à propos de l'urgence de protéger la nature, la préoccupation de l'environnement est venue s'ajouter aux deux autres piliers du développement urbain, l'économie et le social, omniprésents tout au long des Trente glorieuses de la période fordiste. Les États nationaux et les gouvernements municipaux ont tôt fait d'intégrer la protection de l'environnement à leurs programmes de gouvernance aux côtés du développement économique et du développement social.

Très rapidement, à partir du Sommet de Rio de Janeiro (1992) et dix ans plus tard, au Sommet de Johannesburg, le réflexe plutôt défensif de la protection de l'environnement s'est transformé en celui de la promotion du développement durable². D'ailleurs, dès le début des années 1990, une réflexion s'amorçait autour de la culture et de son intégration aux pratiques de développement durable avec les travaux de la Commission mondiale de la culture et du développement, présidé par Pérez de Cuéllar, et qui a produit le rapport *Notre diversité créatrice* (1996). Trois ans plus tard, la Banque mondiale publiait une politique intitulée *Culture and Sustainable Development : a framework for action* qui reconnaissait la culture comme un vecteur de développement et ajustait ses programmes de soutien en ce sens.

Puis, ce fut la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) qui a profondément marqué l'évolution du concept de développement durable (Porcedda et

² Lire à ce sujet Vivien, (2003) ainsi que le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Ministère de la Culture et des Communications du Québec : *Notre culture, au cœur du développement durable* (2009).

Petit, 2011). Avec la proposition de Hawkes (2001), suivie de l'adoption de l'agenda 21 de la culture par l'association internationale *Cités et Gouvernements Locaux Unis* (CGLU), en 2004, la culture est devenue une composante essentielle du développement urbain. Mais Hawkes va plus loin s'agissant du rôle de la culture. Il soutient que tout projet de développement économique, social ou environnemental devrait être soumis à une grille d'évaluation culturelle, car, pour lui, l'être humain est avant tout un être culturel et tout projet de développement devrait respecter cette caractéristique fondamentale. Outre de considérer la culture comme le quatrième pilier du développement durable, il propose à la gouvernance urbaine de recourir à un tel cadre culturel pour analyser tout projet de développement. Ainsi, la culture n'est pas que le quatrième pilier du développement durable, mais le pilier central autour duquel gravitent les trois autres.

Le sociologue Fernand Dumont, fondateur de l'Institut québécois de recherche sur la culture avait lancé le chantier des histoires régionales, arguant que l'être humain forge sa culture à partir du potentiel du territoire qu'il habite, des relations sociales qui y sont vécues, etc. Aussi, un Gaspésien est-il différent d'un Abitibien, d'un Beauceron ou d'un Montréalais. Dans les milieux cosmopolites comme Montréal ou Toronto, la culture constitue le moyen privilégié de l'intégration des nouveaux arrivants à la communauté locale par l'histoire et les œuvres artistiques. Voilà qui souligne l'importance de considérer la culture dans la dynamique urbaine, comme Hawkes nous invite à le faire.

7. La culture, un rôle d'influence trop souvent négligé

Dans une entrevue accordée au journal *La Presse*, Jean-Paul L'Allier soutient que cet engagement repose sur des valeurs intangibles qui constituent de véritables facteurs de développement : « La fierté, c'est le moteur du développement d'une ville, une fierté que tous doivent partager, grands commerçants autant que jeunes étudiants sans le sou. » (cité dans Lortie, 2012). Ces facteurs, pourrions-nous ajouter, sont souvent négligés parce que difficilement mesurables ; ce qui ne diminue pas pour autant leur rôle dans le développement local.

Ce constat est confirmé par Hervé Dupont, ingénieur et architecte lyonnais, spécialiste de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, dans l'introduction du livre *Aménager la ville par la culture et le tourisme* de Maria Gravari-Barbas (2013 : 7) : « Auparavant, ces fonctions plus immatérielles, sans être négligées par les villes, relevaient dans l'esprit de tous, d'autres instances et d'autres logiques que celles de l'aménagement [...] et l'on ne voyait pas toujours l'intérêt d'un dialogue entre ces deux logiques, celle de la fabrication de la ville et celle de sa dimension culturelle et touristique. » Rappelant la place que les infrastructures ont toujours occupée dans la fabrication de la ville, il poursuit : « [...] derrière ces fonctions matérielles, se cachent des fonctions plus immatérielles comme l'image, le rayonnement international, l'attractivité, la fierté des habitants et leur sentiment d'appartenance à la ville ou au contraire de mise à l'écart – toutes réalités qui transforment nos villes et orientent leur avenir plus sûrement que beaucoup de réalisations matérielles ».

8. Cinq proposition pour devenir une ville culturelle

Notre publication sur *L'Action culturelle et le développement territorial* débute par l'étude d'un cas particulièrement réussi, la revitalisation du quartier Saint-Roch, à Québec et se termine par celui de Gatineau qui offre un potentiel de redéploiement de son centre-ville par la culture très intéressant. Quatrième ville en importance au Québec avec ses 285 000 habitants, Gatineau est loin d'afficher pas un centre-ville aussi dégradé que celui de Québec de la fin des années 1980. Tant s'en faut.

Par contre, Gatineau doit relever le défi de taille qui est de se distinguer de la ville d'en face, Ottawa, capitale fédérale du pays, avec laquelle elle partage, du reste, un espace fonctionnel très élaboré. Comment se distinguer d'une ville trois fois plus peuplée où des milliers de Gatinois et Gatinoises se rendent tous les jours pour leur travail et qui offre des équipements culturels et touristiques de haut niveau ? Sans compter que la Commission de la capitale nationale est propriétaire d'une partie importante du territoire de la ville de Gatineau. À l'instar de plusieurs villes à travers le monde, Gatineau a choisi de se définir une personnalité à partir de son histoire et de la participation des artistes au développement urbain.

Dans cette perspective, nous avons demandé à des artistes et des travailleurs et travailleuses du domaine de la culture de nous expliquer à quoi ressemblerait Gatineau, devenue ville culturelle. Les réponses ont été aussi généreuses que pertinentes et correspondent aux tendances observées dans de nombreuses villes à travers le monde. Nous avons regroupé ces réponses sous cinq rubriques.

1. Connaître son territoire

La condition première pour qu'une ville soit reconnue comme ville culturelle est qu'elle traduise la géographie, l'histoire et les réalisations de ses habitants et de ses artistes dans ses choix de développement. Cela suppose de *bien connaître son territoire*. Considérer, par exemple, l'avantage de compter sur plusieurs parcs urbains qui rapprochent la population de la nature. Mais ces éléments ne constituent que le rideau de scène de ce vaste théâtre urbain.

Car une ville devient culturelle lorsqu'elle reconnaît et met en valeur les us et coutumes de ses résidents, son patrimoine et les œuvres de ses artistes et artisans. L'identité d'une ville repose sur la connaissance de ses quartiers, de ses milieux de vie. Toute tentative d'homogénéisation de ces lieux de vie dans le but de définir une identité nouvelle pour une grande ville revient à vouloir créer une ville qui n'existe que virtuellement. Une ville se construit à partir de ses quartiers. Partir à la découverte de ces milieux de vie, redécouvrir leurs fondements historiques, mettre en valeur leurs caractéristiques sont autant de façons de créer une ville riche de sa diversité. Une ville fière de ce qu'elle est devenue en mettant en valeur chaque parcelle de son territoire.

2. Habiter son territoire

Un autre trait qui distingue une ville culturelle se trouve dans le fait qu'elle puisse donner la possibilité aux artistes d'y vivre et d'y gagner leur vie. Jean-Paul L'Allier nous expliquait qu'il a investi dans la restauration de la caserne de pompier de la rue Dalhousie, à Québec, avec l'intention de garder l'artiste Robert Lepage dans sa ville. Il a agi de même avec la rénovation du Palais Montcalm pour en faire le siège des Violons du Roi. « Autrement, ils seraient partis dans la métropole », ajoutait-il. Habiter le territoire signifie, pour les artistes, que la ville de Gatineau puisse les accueillir, leur faire une place et leur permette de contribuer à leur façon au développement de la ville.

3. Regrouper les activités culturelles

La plupart des artistes et travailleurs culturels que nous avons interrogés confirment l'importance de répondre à ces besoins par une concentration de lieux de résidence et de travail dans le secteur défini par le plan d'urbanisme. Plusieurs artistes et intervenants ont fait valoir l'importance de faire de la participation des artistes la pierre d'assise de la revitalisation d'un centre-ville comme elle l'a été pour la revitalisation du quartier Saint-Roch et de certains quartiers de Montréal.

4. Se doter d'une grande institution culturelle

La création d'une grande institution culturelle, locomotive de la stratégie de développement par la culture, est souhaitée par tous les artistes consultés. Ils y voient un lieu de développement intellectuel et d'animation où toutes les activités culturelles seraient offertes. Par contre, la gestation d'un grand projet culturel soulève des réactions de natures diverses dans la population et chez les élues et les élus municipaux. La documentation scientifique sur ce sujet (voir par exemple Chabbal, 2005 ; Pinson, 2009) nous renseigne sur le niveau d'acceptabilité sociale, le « risque construit » ou « invisible », la crainte de l'inconnu. De façon générale, les réactions de la population s'établissent comme suit : 25 % des citoyens sont en faveur, 25 % s'y opposent et l'autre moitié attend la direction du vent. Selon que le conseil municipal écoute les opposants ou plutôt les personnes disposées à aller de l'avant, les conséquences sur le plan urbain sont bien différentes ; la ville sera alors conservatrice ou progressiste.

Or, selon le géographe britannique David Harvey (1989), les villes sont en concurrence pour attirer chez elles des entrepreneurs-investisseurs devenus plus mobiles que jamais auparavant. Les villes qui préfèrent le statu quo et qui renoncent à se doter d'équipements d'envergure sont désavantagées par rapport à celles qui vont de l'avant. L'enjeu se porte alors sur l'implantation d'une infrastructure qui pourrait contribuer au rayonnement de la ville et offrir une palette de nouveaux services à ses citoyens. S'agissant d'une grande institution culturelle, tous les cas recensés démontrent que l'arrivée d'un tel équipement dans une ville stimule la vie culturelle, le développement intellectuel et l'apprentissage, la mixité sociale et l'intégration des immigrants, le réseautage, mais aussi l'entrepreneuriat, la recherche/développement, et la création d'entreprises. En somme, un tel équipement engendre des effets immatériels ou

intangibles qui stimulent la créativité et le développement urbain sous toutes ses formes.

5. *Exposer la culture*

Selon les artistes consultés, une ville culturelle doit se faire voir, entendre, goûter, etc. Ils réfèrent surtout à l'art public et à l'art *en public*. Plusieurs villes choisissent de faire place à des œuvres d'art visuel dans des endroits publics et la réponse enthousiaste des résidents et des visiteurs confirme le bien-fondé de ce choix. Même temporaires, comme les symposiums d'art public organisés en période estivale ou les sculptures de glace durant les « bals de neiges », ces événements reçoivent une large adhésion du public. Autre exemple qui nous a été mentionné. Il existe de grands espaces libres dans les immeubles de bureaux des gouvernements du Canada, du Québec et des municipalités. Ne pourraient-ils pas être utilisés pour exposer des œuvres d'art et faire connaître les artistes locaux ? Bref, une ville qui affiche son parti-pris pour les œuvres d'art offre à ses résidents un milieu de vie de qualité ?

Conclusion

L'encyclique *Laudato si*, rendue publique le 24 mai 2015 par le pape François, est consacrée à la sauvegarde de la *maison commune*. Elle traite de questions environnementales et sociales et y définit l'écologie comme « l'interdépendance de toutes les formes de vie ». Or, l'expression de toutes les formes de vie, l'identification d'une collectivité humaine, c'est sa culture et c'est sur ce fondement qu'elle s'édifie et évolue. C'est l'argument qu'invoquait déjà en 1976 Léopold Sédar Senghor, poète de la négritude, membre de l'Académie française et premier président du Sénégal, pour affirmer que « l'homme, c'est-à-dire la Culture, est au commencement et à la fin du Plan de Développement économique et social ».

« *Ce qui compte ne peut pas toujours être compté ; et ce qui peut être compté ne compte pas forcément* » disait le grand scientifique Albert Einstein. La culture introduit entre le territoire et ses habitants un levain à nul autre pareil qui stimule le goût d'innover et d'entreprendre. Dans une communication restée célèbre livrée aux États généraux du monde rural en 1991, le sociologue Fernand Dumont avertissait les participants que : « si les citoyens ne veulent pas être désappropriés de l'économie, il est une condition préalable : qu'ils ne soient pas désappropriés de la culture ».

Bref, la culture se pose comme l'élément de synergie qui unit le territoire, son histoire, les traditions de ses habitants, ses créateurs et ses artistes pour assurer un développement durable et pour imaginer les outils nécessaires aux pratiques créatives et à l'innovation. On ne le répétera jamais assez : l'impact de la culture se manifeste d'abord dans l'influence qu'elle exerce sur les entrepreneurs privés, publics ou associatifs et sur la qualité de vie qu'elle offre aux résidents.

Bibliographie

- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*, Paris : Économica/GREMI.
- Barber, B. (2013) *If Mayors ruled the World, Dysfunctional Nations, Rising Cities*, Yale University Press.
- Belley, S. (2003). *Le territoire, la performance et la culture : des ferments pour une démocratie locale renouvelée*. Synthèse des trois tables rondes organisées dans le cadre des premières Rencontres internationales « Démocratie et management local » tenues à l'ENAP de Québec du 20 au 23 mai 2003.
- Brault, S. (2009). *Le FACTEUR C – L'Avenir passe par la culture*, Montréal, La Presse/Éditions Voix parallèles.
- Breux, S., Collin J.-P. (2007). La politique culturelle des villes québécoises face à la récente réforme municipale, *Cahiers de géographie du Québec*, 51 (142), 9-27.
- Chabbal, J. (2005). Le risque invisible : La non-émergence d'un problème public. *Politix*, 70 (2), 169-195.
- Cloutier, G., Collin, J.P., et C. Poitras (2011). *Dix ans d'études urbaines au Québec : bilan et perspectives d'avenir*. Les Presses de l'Université Laval, Coll. Études urbaines.
- Currid, E. (2007). How Art and Culture Happen in New York: Implications for Urban Economic Development, *Journal of the American Planning Association*, 73 (4), 454-467.
- David, M. (2008). "Culture et développement local : le cas de Roubaix". Dans N. El Haggag, *À propos de la culture*. Paris, L'Harmattan, coll. « Les Rendez-vous d'Archimède », tome 2.
- Faure, A. (1998). *Action culturelle et développement local. Quatre territoires à la loupe dans le département de l'Hérault*, Grenoble, Observatoire des politiques culturelles.
- Filion, P. (1995). « Urbanisation et transition économique : du fordisme à l'après-fordisme ». Dans Gagnon, A. G. et A. Noël, *L'espace québécois*, Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, Coll. « Société Dossiers/documents », pp. 189-215.
- Florida, R. L. (2002). *The Rise of the Creative Class; And How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Harper Business.
- Gattinger, M. Saint-Pierre, D., dir. (2011), *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada : origines, évolutions et mises en œuvre*, Québec, Les presses de l'université Laval.
- Gauthier, A., Roy-Valex, M. (2013). « Une application locale de la politique culturelle : les ententes de développement culturel entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications du Québec », *Loisir et société*, 27 (2) : 355-379.
- Giroux, G. (dir.). (2001). *L'État, la société civile et l'économie*, Les Presses de l'Université Laval, Paris, L'Harmattan.

- Gleaser, E. (2011), *Triumph of the City: How Our Greatest Invention Makes Us Richer, Smarter, Greener, Healthier, and Happier*. New York, Penguin Book.
- Gravari-Barbas, M. (dir.). (2013). *Aménager la ville par la culture et le tourisme*. Paris, Éd. Le Moniteur, coll. « Ville-aménagement ».
- Greffe, X., (1990). *La valeur économique du patrimoine : L'offre et la demande de monuments*. Paris, Anthropos, Economica.
- Greffe, X., S. Pflieger, Noya, A. (2005). *La culture et le développement local*, Paris : OCDE.
- Harvey, D. (1989). « From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism ». *Geographiska Annaler*, 71 (1), 3-17.
- Harvey, F. (2002). « Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation ? ». Dans Baillargeon, J.-P. (dir.). *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation*. Québec : Presses de l'université Laval/IQRC, coll. « Chaire Fernand-Dumont sur la culture » : 15-28.
- Harvey, F. (2008). « La vie culturelle à Québec (1791-2008). Essai d'interprétation », *Les Cahiers des Dix*, 62 : 251-281.
- Hawkes, J. (2001). *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's Essential Role in Public Planning*. Victoria, Cultural Development Network.
- Jean, B. (1999). « Territoires d'avenir : comprendre la ruralité dans la modernité avancée », dans Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (dir.) *Actes du Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*, [en ligne] <http://www.uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/ActesSymposiumChDjs1997.pdf> ; 25-34.
- Kingdon, J.W. (1984). *Agendas, alternatives, and public policies*. New York, Harper Collins.
- L'Allier, J-P. (1998). *La réhabilitation du centre-ville*. Conférence présentée par Jean-Paul L'Allier au congrès de l'Association internationale des maires francophones dans le cadre du congrès Réhabilitation du centre – Beyrouth, 31 mai-1^{er} juin 1998.
- L'Allier, J-P. (2009). « Notes pour une conférence midi. Québec, Chaire Fernand-Dumont sur la culture (conférences midis), INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Leclerc, Y. (2018). *L'Action culturelle et le développement territorial. Le quartier Saint-Roch à Québec et autres cas de réussite*. Coll. Chaire Fernand-Dumont sur la culture. Québec. Presses de l'Université Laval.
- Lefebvre, A. (2008). "L'économie culturelle au risque de l'économie de la création". Dans Leriche, F., Saviet, S., Sibertin-Blanc, M. et J.-M. Zulianni, *L'économie culturelle et ses territoires*, Toulouse, PUM, coll. "Villes et territoires" : 345-355.
- Lortie, M.-C. (2012). "M. L'Allier et l'acupuncture urbaine". *La Presse*, 4 avril 2012.

Lucier, P. (2011). *Culture et économie chez Fernand Dumont : éléments d'analyse et de discussion*. Communication présentée dans le cadre de la 79^e édition de l'ACFAS.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (2009) : *Notre culture, au cœur du développement durable* [en ligne] https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/plan_developpement_durable_2013-2015_-_VF.pdf

Pascual i Ruiz, J. (2008). "Politiques culturelles, développement humain et innovation institutionnelle". Dans Hagggar, El N. (dir.) *À propos de la culture*. Paris, L'Harmattan, coll. "Les Rendez-vous d'Archimède", t. 2 : 225-244.

Perroux, F. (1964), *L'économie du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France.

Pinson, G. (2009). *Gouverner la ville par projet : Urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris, Presses de Sciences Po.

Porcedda, A., Petit, O. (2011). "Culture et développement durable : vers quel ordre social ?", *Développement durable et territoires* », 2 (2) [En ligne].

Saint-Pierre, D. (2002). *La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. « Les Écrits »).

Saint-Pierre, D. (2004). *La culture comme facteur de développement de la ville : quelques expériences étrangères*. *Loisir et société / Society and Leisure*, 27 (2), 423-444.

Saint-Pierre, D. et C. Audet (2009). *Tendances et défis des politiques culturelles, Analyse et témoignages*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Chaire Fernand Dumont sur la culture.

Saint-Pierre, D. et C. Audet (2010). *Tendances et défis des politiques culturelles, cas nationaux en perspective*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Chaire Fernand Dumont sur la culture.

Saint-Pierre, D., Coutard, J. (2002). *La culture comme facteur de développement de la ville : recension des écrits et des sites Internet*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, coll. « Les Écrits »).

Sibertin-Blanc, M. (2008 a). Place aux artistes dans les politiques d'aménagement métropolitain ! Rencontres et apprentissages communs : l'exemple de Toulouse, dans *Le développement culturel : un avenir pour les territoires ? Actes de colloque*, Nîmes, 17-18 avril 2008.

Sibertin-Blanc, M. (2008 b). « La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et des recompositions territoriales ». *Géocarrefour*, 83 (1), 5-13.

Teisserenc, P. (1994). *Les politiques de développement local. Approche sociologique*. Paris, Economica, coll. « Collectivités territoriales »).

Teisserenc, P. (1997). Le développement par la culture. *L'Homme et la société*, Paris, 193 (125) : 107-121.

Villeneuve, P. (2000). « Espaces dégradés, interprétations renouvelées ». Dans Saint-Laurent, D. et G. Sénécal (dir.), *Les espaces dégradés : contraintes et conquêtes*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. Géographie contemporaine : 255-264.

Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* Paris, Presses universitaires de France, coll. La ville en débat.

Vivien, F. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 121 (1), 1-21.

Werquin, T. (2006). « Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local. Élaboration d'une méthode d'évaluation ex-post et application à Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture ». Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille.

Werquin, T. (2008). « Euralille et Abandoibarra, deux grands projets urbains en réponse au déclin ». Observatoire STIQ du développement urbain et immobilier. Note de recherche d'une conférence prononcée dans le cadre des Conférences de l'observatoire SITQ du développement urbain et immobilier, Villes et immobilier, Montréal : faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Zukin, S., (1995). *The Culture of Cities*. New York, Blackwell Publishing.

ⁱ L'auteur est chercheur et consultant, membre du Centre de recherche en développement territorial (CRDT - www.crdt.ca). Il a publié au printemps 2018 un livre intitulé *L'action culturelle et le développement territorial*, aux Presses de l'Université Laval, dont cet article reprend une partie des conclusions.